Montargis, le 06/07/26

RENTREE LYCEE HÔTELIER Apprentis 2026-2027

Fermeture de l'établissement : du vendredi 10 Juillet 2026 au Mercredi 19 Août 2026

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit ou réinscrit votre enfant au lycée Saint-Louis pour l'année scolaire 2026-2027 et nous tenons à vous remercier pour votre confiance.

Rappel du Règlement Intérieur (disponible sur le site internet du lycée): La tenue hôtelière est exigée dès le premier jour.

RENTREE SCOLAIRE des apprentis :

	1ère année	2ème année
CAP Cuisine	14/09/2026 à 8h00	07/09/2026 à 8h00
CAP Service	14/09/2026 à 8h00	07/09/2026 à 8h00
CAP Pâtissier / Boulanger	14/09/2026 à 8h00	07/09/2026 à 8h00

FOURNITURES SCOLAIRES : L'élève viendra avec un cahier de brouillon et sa trousse le premier jour.

La liste des fournitures scolaires vous a été envoyée par mail. Vous les trouverez sur notre site internet en documents téléchargeables.
La récupération des manuels scolaires se fera le jour de la rentrée contre règlement (tarif indiqué lors de l'inscription)

OUTILS DE COMMUNICATION :

- **Pronote** : les parents, avec un code d'accès personnel qui sera fourni par l'établissement à la rentrée, peuvent consulter un certain nombre d'informations (notes, cahier de texte de la classe, absences, sanctions,....) en utilisant le lien : **https://0450107x.index-education.net/pronote/**
- **Site** : le site de l'établissement est accessible à : www.saintlouis-montargis.fr
- **carnet de correspondance Dématérialisé** : les parents sont tenus de suivre régulièrement les observations sur Pronote. Une carte d'entrée et de sortie sera délivrée au jeune. Sa présentation sera obligatoire pour intégrer l'établissement. Toute absence et/ou retard devra être justifié par mail ou par courrier libre : cvs@saintlouis-montargis.fr
- ATTENTION. Le statut des élèves apprentis est le même qu'un salarié. A ce titre toute absence doit être justifiée par un arrêt de travail ou une convocation officielle et envoyé à cvs@saintlouis-montargis.fr ou chefdetravaux@saintlouis-montargis.fr

POLE AESH (PAI- PAP) :

En cas de prise de médicaments au sein de l'établissement et à long terme (ventoline, traitement particulier), il est obligatoire de fournir un PAI dûment rempli par le médecin qui suit votre enfant et de l'envoyer à : cvs@saintlouis-montargis.fr
En cas de demande d'aménagements particuliers vous adresser à Mme CARBONNELLE: carbonnelle.profmaths@gmail.com

INTERLOCUTEURS :

Accueil : accueil@saintlouis-montargis.fr
DDFPT : chefdetravaux@saintlouis-montargis.fr
Coordinatrice de Vie Scolaire : cvs@saintlouis-montargis.fr
Comptabilité générale et familles : gestion@saintlouis-montargis.fr
Chef d'établissement : directeur@saintlouis-montargis.fr

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, reposantes et enrichissantes,

Le Chef d'Établissement coordinateur, Mme François, et l'ensemble de l'équipe de direction